

CNT-FTE
33 rue des Vignoles
75020 Paris

Paris, le 28 janvier 2026
Objet : préavis de grève

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle,
75007 Paris

Notre fédération, régulièrement constituée et déclarée au niveau national, affiliée à la Confédération Nationale du Travail, **dépose du 2 février 2026 au 31 mars 2026** un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement. Ce préavis doit permettre aux personnels de cesser le travail à tout moment pendant la période indiquée afin d'exiger l'abandon de la politique de casse du service public d'éducation, afin de protéger la scolarité de l'ensemble des élèves, et afin de se protéger de la répression hiérarchique.

En effet la Fédération des Travailleur.ses de l'Éducation de la CNT soutient les personnels qui se prononcent :

- contre les rythmes scolaires qui ne prennent pas en compte les rythmes de travail et de vie des enfants ;
- contre les suppressions d'emplois et de postes ;
- contre la remise en cause de la liberté pédagogique ;
- contre les évaluations nationales et le livret personnel de compétences ;
- contre la précarité et toutes ses déclinaisons (CDI, CDD, CAE/CAV, CUI, EAP, services civiques) ;
- contre le travail gratuit de la journée de "solidarité" ;
- contre toute remise en cause du droit de grève et des droits syndicaux ;
- contre la répression syndicale ;
- contre la rupture de la scolarité d'élèves du fait de la politique d'immigration du gouvernement (qui met des élèves à la rue et réprime des élèves et de leur famille « sans papier ») et contre la répression des personnels engagés dans leur soutien ;
- contre tous les systèmes et dispositifs de fichage des enfants ;
- contre la baisse des DHG dans les établissements du second degré et l'imposition des heures supplémentaires ;
- contre toutes les formes de hiérarchie (direction d'établissement, inspection, etc.), la hiérarchisation (création d'un statut de directeur d'école dans le premier degré, conseils pédagogiques, etc.) et toutes les pressions hiérarchiques ;
- contre la dégradation des conditions de travail et de formation de l'ensemble des travailleur.ses de l'éducation ;
- contre le PACTE ;
- contre la loi d'autonomie des universités, la dégradation et la précarisation du statut des enseignant.es-chercheur.ses ;

- contre les attaques des systèmes de solidarité, les primes « au mérite » et l'individualisation des salaires ;
- contre l'inféodation de l'enseignement professionnel aux entreprises, au détriment des intérêts des élèves ;
- contre toute forme de sélection à l'université et la précarisation des étudiant.es ;
- contre toutes les attaques au Code du Travail ;
- contre le tri social des élèves et la ségrégation scolaire ;
- contre le financement public des écoles privées, notamment l'enseignement confessionnel ;
- contre les politiques de privatisation de l'enseignement public (y compris les pratiques inspirées du new public management) et son financement par des entreprises privées ;
- contre la militarisation de la jeunesse et de l'école et contre tous les protocoles et accords école-justice-armée-police-patronat ;
- contre la répression des travailleur.ses qui expriment leur solidarité envers les peuples opprimés ;

La Fédération des Travailleur.ses de l'Éducation de la CNT soutient les personnels qui se prononcent :

- pour des embauches de personnels titulaires et la titularisation de tous les travailleurs et travailleuses précaires de l'éducation ;
- pour une école émancipatrice, ni libérale ni autoritaire ;
- pour une totale liberté pédagogique ;
- pour une revalorisation salariale ainsi qu'une amélioration des conditions de départ à la retraite pour toutes ;
- pour une reconnaissance des personnels TOS en tant que travailleur.ses de l'éducation et l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération ;
- pour le respect de l'intégrité physique et mentale des élèves et étudiant.es ;
- pour un vrai statut pour les AED et les AESH et l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération ;
- pour une école vraiment inclusive avec les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;
- pour la lutte contre le racisme, le fascisme, le sexisme, la transphobie, le validisme, pour l'égalité des personnes en respectant leur identité ;
- pour l'abolition du capitalisme et l'autogestion des services publics de l'éducation !

Afin d'éviter toute ambiguïté ou pression sur les personnels grévistes, nous vous demandons avec insistance de transmettre ce préavis à l'ensemble des Recteurs d'Académie.

Veuillez recevoir nos salutations syndicalistes,
Pour la FTE CNT, la secrétaire